



L'EUROSCOPE

du Centre d'études européennes

Bulletin universitaire d'information sur l'Europe

PUBLICATIONS CÉE - 4^e TRIMESTRE 2014

OUVRAGES



Le [CREDIP](#), avec le soutien de l'[IDCEL](#), de l'[École doctorale de droit](#) (ED 492), de l'EDIEC et des [Éditions Lextenso](#), a organisé une demi-journée de réflexion sur ce thème. Il s'agissait notamment de s'interroger sur le point de savoir si le droit international et/ou européen des contrats s'écrivait de la même manière qu'un droit national des contrats. Ont animé cette discussion, notamment, des chroniqueurs de la *Revue des contrats* et autres spécialistes de droit civil, public, européen et international – Directeurs scientifiques : **Jean-Sylvestre Bergé**, et **Cyril Nourissat**, Professeurs, CREDIP.

Les actes de la journée d'études sont parus :

BERGÉ (J.-S.) / ss la dir. de. – *L'autre droit (européen et international) des contrats ?* (contributions de **M. Karpenschif**, **M. Laazouzi**, F. Marchadier, G. Pignarre, A. Tenenbaum, **C. Nourissat**, J.-P. Marguénaud). – Actes de la journée d'études (EDIEC – EDD – CREDIP), Lyon, 13 décembre 2013. – *Revue des contrats* 2014, n° 3, p. 537-582.



La collection *Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé* met en ligne depuis 2012 les meilleurs mémoires des Masters 2 Recherche adossés à l'Équipe : le M2 Droit européen des affaires, dirigé par le Professeur **Éric Carpano**, le M2 Droit international privé et comparé, placé sous la direction du Professeur **Malik Laazouzi** et le M2 Droit international public, placé sous la direction du Professeur **Stéphane Doumbé-Billé**.

Le numéro 6 de la collection est le mémoire de **Julie Grangeon** consacré à la *réparation du dommage concurrentiel dans l'UE*, dirigé par **Éric Carpano**, pour le M2 Droit européen des affaires adossé au CEE.

GRANGEON (J.). – *La réparation du dommage concurrentiel saisie par le droit de l'Union européenne. Approche comparative*. – Mémoire de Master 2 recherche Droit européen des affaires / ss la dir. de **Éric Carpano**. – Lyon : EDIEC, 2014. – 80 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 6). – Document disponible sur le site web de l'EDIEC, à l'adresse : <http://ediec.univ-lyon3.fr/publications>.

.../...



KARPENSCHIF (M.), NOURISSAT (C.) / ss la dir. de. – *Les Grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*. – 2^e éd. mise à jour. – Paris : PUF, 2014. – 515 p. – (Thémis.)

Les 108 arrêts les plus représentatifs de la jurisprudence de l'Union européenne sélectionnés, analysés et commentés pour offrir un panorama de la législation européenne, tant pour le droit public que pour le droit privé.

S'il est un ordre juridique de nature jurisprudentielle, ce qu'il convient désormais d'appeler le droit de l'Union européenne est bien celui-là. Autant, si ce n'est davantage que les traités, les règlements et autres directives, les arrêts prononcés par la Cour de justice de l'Union européenne contribuent depuis plus de cinquante ans à l'édification de la CEE, de la CE, et aujourd'hui de l'Union européenne. Nul ne peut ignorer que la contestation d'une facture d'électricité, la prise en charge d'une paire de lunettes, le transfert avorté d'un footballeur ou l'importation d'une liqueur de cassis ont donné lieu à ces grands arrêts qui façonnent l'Union européenne, tant dans ses aspects institutionnels que substantiels et dont il est proposé, dans cet ouvrage, une recension, une analyse, une mise en perspective.



SOLDATOS (P.). – *Chroniques sur une Union européenne en mal de réforme. Repères d'orientation critique*. – Louvain-la-Neuve : Academia, 2014. – 208 p.

Ce livre propose la radioscopie d'une Union européenne en mal de réformes, déstabilisée par son élargissement hâtif et laxiste ainsi que les carences d'un leadership national qui, selon les cas, obscurcit les enjeux de la construction européenne, la prive d'une gouvernance forte et légitime, l'hypothèque par la déliquescence des finances publiques nationales, s'obstine à ignorer les impératifs de la globalisation et la logique des grands ensembles, démobilise le citoyen européen.

ARTICLES / CONTRIBUTIONS / COMMUNICATIONS

BERGÉ (J.-S.).

- « Introduction » (collab. avec R. Mehdi et H. Labayle) in : *La dimension externe de l'ELSJ. Publication des ateliers de la session doctorale 2013 du GDR CNRS ELSJ* (dir. scientif. R. Mehdi). – *RTD Eur.* 2014/3, p. 649-653.
- Le contrat européen au pays du « commerce de gros ». – *Revue des contrats*, n° 2014/4, à paraître.

CARDON (M.).

- Comm. de CJCE, 12 décembre 1972, *International Fruit Company NV e.a. c/ Produktschap voor Groenten en Fruit*, aff. jtes 21 à 24/72. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 7, p. 35-39.
- Comm. de CJCE, 25 novembre 1971, *Béguelin Import Co. c/ SAGL Import Export*, aff. 22/71. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 8, p. 39-47.
- Comm. de CJCE, 17 février 1993, *Christian Poucet c/ Assurances générales de France (AGF) et Caisse mutuelle régionale du Languedoc-Roussillon (Camulrac) et Daniel Pistre c/ Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse des artisans de Clermont-Ferrand (Cancava)*, aff. jtes C-159/91 et C-160/91. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 41, p. 211-216.
- Comm. de CJCE, 10 mars 1998, *Allemagne c/ Conseil*, aff. C-122/95. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 56, p.259-264.
- Comm. de CJCE, 31 mars 1998, *République française et Société commerciale des potasses et de l'azote (SCPA) et Entreprise minière et chimique (EMC) c/ Commission des Communautés européennes (Kali und Salz)*, aff. jtes C-68/94 et C-30/95. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 57, p. 265-278.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 10 juillet 2008, *Bertelsmann AG et Sony Corporation of America c/ Independent Music Publishers and Labels Association (Impala)*, aff. C-413/06 P. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 85, conjoint avec n° 57, p. 265-278.

CARPANO (É.).

- Comm. de CJCE, 15 juillet 1963, *Entreprise Plaumann & Co c/ Commission (Plaumann)*, aff. 25/62. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 2, p. 12-18.
- Comm. de CJCE, 1^{er} juillet 1969, *Commission c/ République italienne*, aff. 24/68. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 5, p. 28-32.
- Comm. de CJCE, 11 juillet 1974, *Procureur du Roi c/ Benoît et Gustave Dassonville*, aff. 8/74. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 13, p. 68-73.
- Comm. de CJCE, 20 février 1979, *Rewe-Zentral AG c/ Bundesmonopolverwaltung für Branntwein (Cassis de Dijon)*, aff. 120/78. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 21, p. 99-105.
- Comm. de CJCE, 26 février 1986, *M.H. Marshall c/ Southampton and South-West Hampshire Area Health Authority (Marshall)*, aff. 152/84. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 30, p. 144-149.
- Comm. de CJCE, 23 avril 1986, *Parti écologiste « Les Verts » c/ Parlement européen*, aff. 294/83. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 31, p. 150-155.
- Comm. de CJCE, 24 novembre 1993, *Procédure pénale c/ Bernard Keck et Daniel Mithouard (Keck et Mithouard)*, aff. jtes C-267/91 et C-268/91. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 44, p. 228-233.
- Comm. de CJCE, 22 octobre 2002, *Roquette Frères SA c/ Directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes*, aff. C-94/00. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 67, p. 318-324.
- Comm. de CJCE, 14 octobre 2004, *Omega Spielhallen- und Automatenaufstellungs-GmbH c/ Oberbürgermeisterin der Bundesstadt Bonn (Omega)*, aff. C-36/02. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 73, p 347-352.

- L'« accès au marché » et l'évolution du test de l'entrave en matière de libre circulation des marchandises. Note ss CJUE, 10 sept. 2014, *UAB Vilniaus energija c/Lietuvos metrologijos inspekcijos Vilniaus apskrities skyrius*, aff. C-423/13, in Chr. Droit européen du marché intérieur (dir. scientif. Éric Carpano). – RLDA 2014/98, Repères n° 5355 (p. 68-69).
- Retour sur l'incompatibilité du bouclier fiscal avec le droit de l'Union européenne : l'intégration des impositions étrangères dans la détermination du droit à restitution. Note ss CJUE, 13 mars 2014, *Bouanich c/ Directeur des services fiscaux de la Drôme*, aff. C-375/12. – RLDA 2014/97, p. 58-59.
- Applicabilité et application de la Charte dans le contentieux du marché intérieur : les dispositions de la Charte s'épuisent-elles dans les règles relatives à la libre circulation ? Note ss CJUE, 30 avr. 2014, *Robert Pfleger*, aff. C-390/12, in Chr. Droit européen du marché intérieur (dir. scientif. Éric Carpano). – RLDA 2014/96, Repères n° 5228 (p. 62-65).

DEBARD (Th.).

- Comm. de CJCE, 5 février 1963, *NV Algemene Transport- en Expeditie Onderneming van Gend en Loos c/ Administration fiscale néerlandaise (Van Gend en Loos)*, aff. 26/62. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 1, p. 9-12.
- Comm. de CJCE, 15 juillet 1964, *Flaminio Costa c/ Enel*, aff. 6/64. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 3, p. 18-22.
- Comm. de CJCE, 31 mars 1971, *Commission c/ Conseil (Accord européen sur les transports routiers, AETR)*, aff. 22/70. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 6, p. 32-35.
- Comm. de CJCE, 4 décembre 1974, *Yvonne Van Duyn c/ Home office*, aff. 41/74. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 14, p. 73-77.
- Comm. de CJCE, 9 mars 1978, *Administration des finances de l'État c/ Société anonyme Simmenthal (Simmenthal)*, aff. 106/7. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 19, p. 91-94.7.
- Comm. de CJCE, 19 novembre 1991, *Andrea Francovich et Danila Bonifaci e.a. c/ République italienne*, aff. jtes C-6/90 et C-9/90. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 39, p. 199-206.
- Comm. de CJCE, 5 mars 1996, *Brasserie du Pêcheur SA c/ Bundesrepublik Deutschland et The Queen c/ Secretary of State for Transport, ex parte : Factortame Ltd e.a. (Brasserie du Pêcheur)*, aff. jtes C-46/93 et C-48/93. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 50, conjoint avec n° 39, p. 199-206.
- Comm. de CJCE, 4 juillet 2000, *Laboratoires pharmaceutiques Bergaderm SA e.a. c/ Commission (Bergaderm)*, aff. C-352/98 P. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 62, p. 295-299.
- Comm. de CJUE, Ass. plén., 27 novembre 2012, *Thomas Pringle c/ Gouvernement de l'Irlande*, aff. C-370/12. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 96, p. 429-435.

FERRARI-BREEUR (Ch.).

- Comm. de CJCE, 17 décembre 1980, *Commission c/ Belgique*, aff. 149/79. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 23, p. 111-114.
- Comm. de CJCE, 13 février 1985, *Françoise Gravier c/ Ville de Liège*, aff. 293/83. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 28, p. 135-140.
- Comm. de CJCE, 17 septembre 2002, *Baumbast et R. c/ Secretary of State for the Home Department*, aff. C-413/99. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 66, p. 313-318.
- Comm. de CJCE, 9 septembre 2003, *Isabel Burbaud c/ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité*, aff. C-285/01. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 69, p. 329-333.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 4 juillet 2006, *Konstantinos Adelener e.a. c/ Ellinikos Organismos Galaktos (ELOG)*, aff. C-212/04. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 79, p. 376-381.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 12 septembre 2006, *Espagne c/ Royaume-Uni*, aff. C-145/04. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 80, conjoint avec n° 79, p. 376-381.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 12 septembre 2006, *M.G. Eman et O.B. Sevinger c/ College van burgmeester en wethouders van Den Haag*, aff. C-300/04. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 81, p. 381-385.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 18 novembre 2008, *J. Förster c/ Hoofddirectie van de Informatie Beheer Groep*, aff. C-158/07. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 87, conjoint avec le n° 28, p. 135-140.
- L'art au secours de la dette? Une fausse bonne idée. – *Juris Art etc.* n° 17, octobre 2014, p. 3

GRANGEON (J.). – L'entrave réglementaire à la libre concurrence. Note ss CJUE, 4 sept. 2014, *Anonima Petroli Italiana SpA/Ministero delle Infrastrutture e dei Trasporti et Ministero dello Sviluppo Economico*, aff. C-184/13 à C-187/13, C-194/13, C-195/13 et C-208/13, in Chr. Droit européen du marché intérieur (dir. scientif. Éric Carpano). – RLDA 2014/98, Repères n° 5356 (p. 69-70).

KARPENSCHIF (M.).

- Comm. de CJCE, 12 juillet 1973, *Commission des Communautés européennes c/ République fédérale d'Allemagne*, aff. 70/72. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 10, p. 52-56.
- Comm. de CJCE, 21 novembre 1991, *Fédération nationale du commerce extérieur des produits alimentaires et Syndicat national des négociants et transformateurs de saumon c/ République française (Saumon)*, aff. C-354/90. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 40, p. 206-211.
- Comm. de CJCE, 19 mai 1993, *Procédure pénale c/ Paul Corbeau (Corbeau)*, aff. C-320/91. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 43, p. 220-228.
- Comm. de CJCE, 27 avril 1994, *Commune d'Almelo e.a. c/ NV Energiebedrijf Ijsselmij*, (Almelo) aff. C-393/92. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 45, conjoint avec n° 43, p. 220-228.
- Comm. de CJCE, 15 janvier 1998, *Mannesmann Anlagenbau Austria AG e.a. c/ Strohal Rotationsdruck GesmbH*, aff. C-44/96. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 54, p. 251-255.
- Comm. de CJCE, 18 novembre 1999, *Teckal Srl c/ Comune di Viano et Azienda Gas-Acqua Consorziale (AGAC) di Reggio Emilia (Teckal)*, aff. C-107/98. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 60, p. 284-289.
- Comm. de CJCE, 7 décembre 2000, *Telaustria Verlags GmbH et Telefonadress GmbH c/ Telekom Austria AG (Telaustria)*, aff. C-324/98. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 63, p. 299-304.
- Comm. de CJCE, 13 mars 2001, *PreussenElektra AG c/ Schlesweg AG*, aff. C-379/98. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 65, p. 307-313.
- Comm. de CJCE, 24 juillet 2003, *Altmark Trans GmbH et Regierungspräsidium Magdeburg c/ Nahverkehrsgesellschaft Altmark GmbH*, aff. C-280/00. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 68, p. 324-328.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 9 juin 2009, *Commission c/ RFA (Ville de Hambourg)*, aff. C-480/06. – GAJUE, 2^e éd., 2014, n° 92, p. 408-412.

KRUSLIC (P.).

- Une nouvelle constitution en Europe centrale : l'adoption récente de la Loi fondamentale de Hongrie, *Revue constitutionnelle turque*, novembre 2014.
- *Analyse des compétences de l'ordre juridique de l'Union européenne: moyens et résultats de l'action de l'UE*, communication, Séminaire de recherche, Université de Szeged – Université Paris I Panthéon-Sorbonne, projet de recherche Balaton, Paris, 19 déc. 2014.
- *Les valeurs de l'Europe des valeurs : la protection des valeurs à caractère constitutionnel par l'Union européenne*, conférence, Université de Szeged – Université Paris I Panthéon-Sorbonne, projet de recherche Balaton, Szeged, 27 novembre 2014.
- *Az Európai Unió értékei a Szerződések értelmében, Nemzeti identitás és nemzeti alkotmányos identitás az Európai Unió és a tagállamok viszonylatában*, conférence, Université de Szeged, 10 novembre 2014.
- *Les constructions constitutionnelles nationales et les valeurs constitutionnelles européennes : sources d'intégration et bases des identités*, Conférence internationale, Désintégration et intégration en Europe centrale et orientale, Faculté d'études européennes de l'Université Babeş-Bolyai, Cluj, 24 octobre 2014.

LE BAUT-FERRARESE (B.).

- Nouvelle position de la CJUE sur l'euro-compatibilité des mécanismes nationaux de soutien à l'électricité renouvelable. – *Envir.* 2014 (n° 11), comm. 75, p. 34-39.
- Comm. de CJCE, 16 décembre 1976, *Rewej*, aff. 33/76. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 17, conjoint avec n° 18, p. 82-90.
- Comm. de CJCE, 16 décembre 1976, *Cometj*, aff. 45/76. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 18, p. 82-90.
- Comm. de CJCE, 6 mai 1980, *Commission c/ Belgique*, aff. 102/79. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 22, p. 105-111.
- Comm. de CJCE, 9 novembre 1983, *San Giorgio*, aff. 199/82. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 26, p. 125-130.
- Comm. de CJCE, 19 juin 1990, *Factortame*, aff. C-213/89. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 35, p. 177-181.
- Comm. de CJCE, 21 février 1991, *Zuckerfabrick*, aff. jtes C-143/88 et C-92/89. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 36, p. 181-186.
- Comm. de CJCE, 11 juillet 1991, *A. Verholen*, aff. jtes C-87/90 à C-89/90. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 38, p. 189-199.
- Comm. de CJCE, 9 novembre 1995, *Atlanta*, aff. C-465/93. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 46 conjoint avec n° 36, p. 181-186.
- Comm. de CJCE, 14 décembre 1995, *Peterbroeck*, aff. C-312/93. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 48, conjoint avec n° 38, p. 189-199.
- Comm. de CJCE, 14 déc. 1995, *Van Schjndel*, aff. jtes C-430/93 et C-431/93. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 49, cjt avec n° 38, p. 189-199.
- Comm. de CJCE, 15 septembre 1998, *Edis*, aff. C-231/96. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 58, p. 278-284.
- Comm. de CJUE, Gde Ch., 8 mars 2011, *Zoskuppenie*, aff. C-240/09. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 94, p. 417-424.

LEKKOU (E.). – Comm. de CJCE, 7 février 1985, *Procureur de la République c/ Association de défense des brûleurs d'huiles usagées (ADBHU)*, aff. C-240/83. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 27, p. 130-135.

SOLDATOS (P.). – La valeur ajoutée de la mise en œuvre réussie du nouveau mode d'élection du président de la Commission. – *Revue de l'Union européenne*, octobre-novembre 2014, n° 582, p. 524-532.

SURREL (H.).

- Comm. de CJCE, 14 mai 1974, *J. Nold e.a. c/ Commission*, aff. 4/73. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 11, p. 56-63.
- Comm. de CJCE, 15 juin 1978, *Gabrielle Defrenne c/ Sabena*, aff. 149/77. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 20, p. 94-99.
- Comm. de CJCE, 11 juillet 1985, *Cinéthèque*, aff. jtes 60/84 et 61/84. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 29, p. 140-144.
- Comm. de CJCE, 30 juillet 1996, *Bosphorus*, aff. C-84/95. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 51, p. 239-241.
- Comm. de CJCE, 26 juin 1997, *Familiapress*, aff. C-368/95. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 52, p. 242-245.
- Comm. de CJCE, 17 février 1998, *Grant*, aff. C-249/96. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 55, p. 256-259.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 27 juin 2006, *Parlement c/ Conseil*, aff. C-540/03. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 78, p. 371-376.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 18 décembre 2007, *Laval*, aff. C-341/05. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 84, p. 389-393.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 3 septembre 2008, *Kadi*, aff. jtes C-402/05 P et C-415/05 P. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 86, p. 393-397.
- Comm. de CJUE, 7 novembre 2013, *X, Y et Z*, aff. jtes C-199/12 à C-201/12. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 104, p. 453-457.

VIENNOIS (J.-P.).

- Comm. de CJCE, 13 février 1969, *Walt Wilhelm e.a. c/ Bundeskartellamt*, aff. 14/68. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 4, p. 23-28.
- Comm. de CJCE, 21 février 1973, *Continental Can*, aff. 6/72. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 9, p. 48-52.
- Comm. de CJCE, 30 septembre 1987, *Demirel c/ Ville de Schwäbisch Gmünd*, aff. 12/86. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 32, p. 155-159.
- Comm. de CJCE, 23 avril 1991, *Höfner*, aff. C-41/90. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 37, p. 186-189.
- Comm. de CJCE, 14 décembre 2000, *Masterfoods Ltd*, aff. C-344/98. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 64, p. 304-307.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 19 mai 2009, *Apothekerkammer des Saarlandes e.a.*, aff. jtes C-171/07 et C-172/07. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 90, cjt avec n° 91, p. 402-408.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 19 mai 2009, *Commission c/ Italie*, aff. C-531/06. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 91, p. 402-408.

WATHELET (M.).

- Comm. de CJCE, Gde Ch., 12 juillet 2005, *Commission c/ France*, aff. C-304/02. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 75, p. 357-362.
- Comm. de CJCE, Gde Ch., 13 décembre 2005, *Marks & Spencer*, aff. C-446/03. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 77, p. 366-371.
- Comm. de CJUE, Gde Ch., 26 février 2013, *Åkerberg Fransson*, aff. C-617/10. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 98, cjt avec n° 99, p. 440-445.
- Comm. de CJUE, Gde Ch., 26 février 2013, *Melloni*, aff. C-399/11. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 99, p. 440-445.
- Comm. de CJUE, Gde Ch., 3 octobre 2013, *Inuit Tapiriit Kanatami*, aff. C-583/11 P. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 102 cjt avec n° 106, p. 461-468.
- Comm. de CJUE, Gde Ch., 26 novembre 2013, *Groupe Gascogne c/ Commission*, aff. C-58/12 P. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 105, p. 457-461.
- Comm. de CJUE, Gde Ch., 19 décembre 2013, *Telefónica c/ Commission*, aff. C-274/11 P. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 106, p. 461-468.
- Comm. de CJUE, Gde Ch., 8 avril 2014, *Digital Rights Ireland et Seitlinger e.a.*, aff. C-293/12 et C-594/12. – *GAJUE*, 2^e éd., 2014, n° 108, p. 473-478.

Appel à communications

La concurrence réglementaire, sociale et fiscale dans l'Union européenne Théorie et pratique(s)

Organisé par le Centre d'Études Européennes-EDIEC (Lyon 3) en collaboration avec l'Équipe de recherche en droit social ERDS-CERCRID (Lyon 2) et le Centre d'études fiscales et financières de l'Université Aix-Marseille

Jeudi 19 et Vendredi 20 novembre 2015

Responsables scientifiques :

Eric Carpano (Lyon 3), Emmanuelle Mazuyer (Lyon 2),
Manuel Chastagnaret (Aix-Marseille)

À l'heure où les États de l'Union européenne traversent une crise économique, sociale et politique sans précédent, ils semblent redécouvrir les besoins de la régulation transnationale sociale et fiscale et les vertus d'une coopération loyale.

Les disparités normatives persistantes (réglementaires, sociales, fiscales), parfois recherchées par les États eux-mêmes, ont pu être exploitées par les opérateurs économiques, par le jeu de la libre circulation dans l'Union, pour contourner leur législation nationale ou pour optimiser leur situation juridique ou économique. Du point de vue des États, il s'agit d'attirer, par l'attractivité des mécanismes fiscaux, sociaux ou juridiques proposés, les opérateurs économiques sur leur territoire.

Au final, se développe, sous le double jeu de concurrence normative / optimisation normative, un marché transnational du droit.

Ce colloque a pour objet de mieux comprendre, dans le cadre de l'Union européenne, ce phénomène tant d'un point de vue théorique que pratique. Il s'agit d'étudier d'une part la consistance de la notion de concurrence normative dans l'Union (en la distinguant de notions connexes telles que le dumping, la fraude, l'abus de droit, l'optimisation) (Axe 1) et d'autre part la mécanique de cette concurrence en identifiant et déconstruisant les pratiques des opérateurs économiques (Axe 2). Le colloque devra intégrer toutes ces dimensions avec l'association et la participation, dans le cadre de tables rondes, de praticiens du droit (inspecteurs des impôts, inspecteurs du travail, chefs d'entreprise, avocats, fiscalistes, etc.). La dimension empirique de la recherche est ici fondamentale (Axe 3). Enfin il s'agira d'identifier les voies possibles de régulation et d'encadrement de la concurrence normative (Axe 4).

Les interventions pourront s'articuler autour des axes suivants :

Axe 1 : La notion de concurrence normative et les notions voisines

Axe 2 : La mécanique de la concurrence normative

Axe 3 : La pratique de la concurrence normative

Axe 4 : La régulation de la concurrence normative

Les propositions de contribution de 500 mots maximum sont à adresser au plus tard le **30 avril 2015** par voie électronique à l'adresse suivante : cee@univ-lyon3.fr.

Les auteurs seront informés le **15 mai 2015** au plus tard de la suite donnée à leur proposition de communication après examen par le Comité scientifique.

Les communications sélectionnées feront l'objet d'une publication en 2016 aux Editions Larcier.

Les articles de 8 000 à 12 000 mots devront parvenir au comité scientifique le **15 octobre 2015** au plus tard.

UNIVERSITÉ JEAN

ALATA Ayham. – *La codification du droit de la responsabilité des organisations internationales. Étude des travaux de la Commission du droit international relatifs au projet d'articles sur la responsabilité des organisations internationales.* – Thèse, sous la direction de Stéphane Doumbé-Billé, soutenue le 8 décembre 2014. – Discipline : Droit international et Relations internationales.

DEME Baba Hamady. – *La protection de l'État d'accueil dans l'arbitrage CIRDI.* – Thèse, sous la direction de Stéphane Doumbé-Billé, soutenue le 13 novembre 2014. – Discipline : Droit international et Relations internationales.

ESSO (Jean Bosco). – *Recherches sur les relations entre les droits de l'homme et l'environnement en droit international.* – Thèse, sous la direction de Stéphane Doumbé-Billé, soutenue le 26 septembre 2014. – Discipline : Droit international et Relations internationales.

LAOUROU (Eloi). – *La négociation des conventions internationales dans le domaine de la protection de l'environnement. Contribution à l'évaluation des déterminants juridiques, économiques et politiques.* – Thèse, sous la direction de Stéphane Doumbé-Billé, soutenue le 2 décembre 2014. – Discipline : Droit international et Relations internationales.

NTWARY (Guy-Fleury). – *L'Union africaine et la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique.* – Thèse, sous la direction de Stéphane Doumbé-Billé, soutenue le 1^{er} décembre 2014. – Discipline : Droit international et relations internationales.

RA (Sotheavireak). – *La protection des investisseurs directs étrangers au Cambodge.* – Thèse, sous la direction de Cyril Nourissat, soutenue le 19 décembre 2014. – Discipline : Droit international privé.

SIENG (Pikol). – *La contribution des techniques contractuelles à la promotion des investissements internationaux au Cambodge : l'exemple du contrat build-operate-transfer (BOT).* – Thèse, sous la direction de Cyril Nourissat, soutenue le 19 décembre 2014. – Discipline : Droit international privé.

CALENDRIER DU CONCOURS HABEAS CORPUS

1 – Phase écrite

Lundi 1er décembre : Mise en ligne du cas pratique
Vendredi 12 décembre : Tirage au sort de la qualité des équipes
Vendredi 27 février : Date limite d'envoi par voie électronique des mémoires
Vendredi 20 mars : Réception des mémoires adverses.

2 – Phase orale

Lundi 30 mars à vendredi 3 avril 2015 : Déroulement de la phase orale
Vendredi 3 avril : Petite finale et finale du concours
Samedi 4 avril 2015 : Départ des équipes.

Pour en savoir plus : <http://www.apidh.eu>.


EUROPEAN LAW MOOT COURT (ELMC) 2014-2015

Encadrement :

Eric **CARPANO**, Professeur de droit public, Responsable pédagogique du Master 2 Droit européen des affaires

Cas pratique 2014-2015 :

- version  : Case M-680/14, AlfaDečets SA v Omorfi City, OmorfiDečets and CalorUrbis SA

- version  : Affaire M-680/14, AlfaDečets SA c/ Omorfi City, OmorfiDečets et CalorUrbis SA

Agenda ediec 2015

Mars 2015 – Atelier de recherche **IDCEL**, *La modernisation du procès*, Université d'Erlangen-Nuremberg (Allemagne) (dir. sc. : F. Ferrand)

11-12 juin 2015 – Journées d'études **EDIEC**, *L'application du droit de l'UE par le juge judiciaire français* (dir. sc. : J.-S. Bergé)

17-18 septembre 2015 – Colloque **COMUE** et **CREDIP**, *Les enjeux internationaux et éthiques des produits alimentaires*

19-20 novembre 2015 – Colloque **CEE**, *La concurrence réglementaire, sociale et fiscale dans l'Union européenne. Théorie et pratique(s)* (dir. sc. : É. Carpano)